



16ème législature

Question N° : 14695	De M. Charles Sitzenstuhl (Renaissance - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Maladie de Lyme	Analyse > Maladie de Lyme.
Question publiée au JO le : 30/01/2024 Date de changement d'attribution : 12/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Charles Sitzenstuhl interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur le travail du ministère de la santé vis-à-vis du traitement de la maladie de Lyme. De nombreux malades considèrent que la France est en retard par rapport à d'autres pays au sujet de la prise en compte et des recherches à propos de cette maladie. Il souhaite avoir des précisions sur ce sujet.